

Le 21 Juin 2020

Compte-rendu de la visioconférence de la Commission Territoriale d'Arbitrage Du Samedi 20 Juin 2020

Présents : Marie-France DURAND, Fabrice CHOFFY, Jérémie PERRIN, Stéphanie LEFEVRE, Sylvie PIZZIO, René RENAUD, Bruno DAUMAIN, Steven JOLY, Frédéric PIERRON, Joël VILLAIN et Fabrice BELORGEY

Absent Excusé : Olivier MAS

La Commission Territoriale d'Arbitrage s'est réunie en visioconférence le Samedi 20 Juin 2020 de 10h00 à 12h00.

L'ordre du jour était :

- Etablir le fonctionnement de désignations dans le cadre de la territorialisation
- Répertorier les missions des référents de bassins

Tous ces points ont été traités.

Les actions à mener sont écrites **en gras** dans le compte-rendu ci-dessous.

- **Introduction**

Fabrice remercie tous les participants de s'être rendus disponibles et demande à Steven JOLY de se présenter. Steven est responsable de l'arbitrage dans son club de Salbris, membre de la CDA 41 et devient le nouveau référent de bassin du 41 en remplacement de Bruno DAUMAIN. Ce dernier s'engage à accompagner Steven sur les 1^{ères} journées de désignations de la saison prochaine afin d'assurer la transition dans les meilleures conditions. Bruno souligne aussi qu'il restera investi dans la formation des JA au sein de la CTA ; il en profite d'ailleurs pour solliciter les participants pour rejoindre la cellule « formation JA » composée de 2 bénévoles.

Fabrice rappelle les 2 objectifs de cette Visio et indique que ce nouveau fonctionnement s'inscrit dans la démarche de territorialisation de la CTA. Cette démarche est une volonté de la CNA, que la CTA s'est engagée à mettre en place dans notre ligue dès la saison 20/21.

- **Fonctionnement Désignations**

La ligue sera découpée en 6 bassins (correspondants aux 6 comités) pour la désignation des JA et fonctionne déjà en 4 bassins depuis la saison 19/20 pour la désignation des JAJ. Stéphanie LEFEVRE explique aux participants l'organisation JAJ adoptée cette dernière saison avec une réunion téléphonique hebdomadaire animée par Olivier MAS avec les 4 référents de bassin JAJ.

Fabrice soumet les règles à suivre pour respecter les engagements de désignations de la CTA (diapo n°3), en insistant sur les échanges entre les différents bassins pour faciliter le respect de ces règles. Les participants soulignent qu'il sera parfois délicat de tenir compte de toutes ces exigences. Il est décidé que les désignations HRM doivent être conformes à ces exigences. Pour les niveaux ERF, T1M, T2M, et T1F, il sera accepté des « écarts ».

Fabrice propose ensuite le rôle que chacun pourrait occuper dans ce nouveau schéma (diapo n°4). Les référents de bassins sont OK.

Concernant l'utilisation d'I-Hand (diapo n°5), les référents de bassins acceptent la proposition d'avoir un seul et même compte afin de faciliter les échanges et éviter une procédure plus complexe de délégations de rencontres entre les différents bassins. Stéphanie alerte le groupe sur la nécessité de demander aux secrétaires de comité (en charge des compétitions territoriales + 16 et -18) une délégation valable toute la saison des rencontres liées à ces championnats. **Fabrice se chargera d'effectuer la demande en début de saison prochaine.** Stéphanie souligne que les référents de bassins JAJ fonctionnaient jusqu'alors avec un compte I-Hand différent et chaque référent désignait les rencontres de son bassin. Fabrice propose d'aligner le fonctionnement des matchs de T-18 sur celui des JA, avec un compte commun sur lequel apparaîtra toutes les rencontres -18 et +16. L'inconvénient de ce schéma => longue liste de rencontres sur la même page (mais possibilité de faire le tri des championnats). L'avantage => interactions facilitées entre tous les référents de bassins JA et JAJ.

En début de saison, seront créées 3 listes :

Liste 1 : JA T1, JA T2, JAJ T1+ (pour désignations Fabrice/Olivier)

Liste 2 : JA T3 (pour désignations référents de bassins JA)

Liste 3 : JAJ T1 et JAJ T2 (pour désignations référents de Bassins JAJ).

Les référents de bassins devront désigner en priorité les JA T1-T2 qui n'ont pas été sollicités par Fabrice.

Concernant la calendarisation, l'ensemble des participants demande à aligner la fin de saisies des dispos à J-25, y compris pour les JA T3. Entre J-25 et J-21, Fabrice/Olivier désigneront les rencontres N2F, N3M, N3F, N-18M, N-17F, PNM, ERM, PNF. Entre J-21 et J-16, les référents de bassins JA échangeront (par Visio hebdo en début de saison, peut-être le Lundi de 18h30 à 19H30, puis par un autre moyen de communication possible quand le rythme sera adopté par tous) pour territorialiser les désignations sur HRM, ERF, T1M, T2M, T1F. Quant aux référents de bassins JAJ, ils poursuivront leur fonctionnement habituel (Visio hebdo) pour désigner les rencontres T-18M

et T-17F. Stéphanie LEFEVRE indique, pour chaque match arbitré par des JAJ dans le 37 sur les championnats T-18F et T-18M, qu'elle demandait aux clubs recevant de fournir un Accompagnateur JAJ en charge de l'accompagnement et de la protection des JAJ pendant la rencontre. Fabrice ajoute que la CTA a pour ambition de mettre ce système en place dès la saison 2020-21 pour les rencontres N-17F et N-18M.

Marie-France coordonnera les désignations des JAT (ex JST) sur les rencontres de niveau national et régional. Pour les rencontres territoriales, les référents de bassins restent en charge de la désignation des JAT.

Frédéric PIERRON explique que les présidents de CDA envoyaient parfois des courriers/mails aux clubs de leur bassin pour signaler des dysfonctionnements, notamment la non saisie des disponibilités de certains arbitres des clubs concernés. Frédéric souhaite savoir si les référents de bassin auront délégation de pouvoir de la CTA pour l'envoi de ces courriers, ou sera-ce centralisé par la CTA ? **Mathieu apportera une réponse écrite aux référents de bassins.**

- **Autres missions**

La 2nde partie de la visio est consacrée à lister avec les référents de bassins les différentes missions à mener pour poursuivre le développement de l'arbitrage au sein de la CTA :

Missions JAJ (diapo n° 7)

Aide au développement des Ecoles d'Arbitrage auprès des clubs ayant déjà créé ces EA

Aide à la création des EA pour les autres clubs du bassin

Recrutement de JAJ Club pour suivre les formations JAJ T3, notamment les féminines

Déceler les JAJ T3 à potentiel pour suivre les formations JAJ T2-T1

Missions JA (diapo n° 8)

Recrutement dans les clubs de licenciés pour suivre la formation JA T3

Déceler les meilleurs potentiels JA T3 pour suivre les formations JA T2-T1

Missions JAT (diapo n° 9)

En préambule, Marie France signale le gros travail réalisé depuis ces dernières saisons par les JST, devenus JAT (nombreux suivis, formation pour les JAT afin d'harmoniser les suivis, ...). Marie France souligne que le départ de Jean Claude TUBEUF va avoir d'importantes conséquences car il réalisait presque 30% des suivis !! Il est impératif de recruter de nouveaux JAT. Pour faciliter le recrutement de ces personnes, Marie France indique qu'il pourrait être envisagé de valider les acquis des JAT réalisant déjà des suivis afin de leur accorder le statut officiel dans I-Hand. Pour se faire, un JAT de la CTA devra assurer un suivi en binôme pour s'assurer que les fondamentaux sont acquis.

Frédéric PIERRON demande quelles sont les qualités nécessaires pour devenir JAT. **Marie France enverra un mail aux différents participants pour leur décrire les 3 qualités importantes** (observation, restitution vestiaire, restitution écrite) afin que les référents de bassins puissent avoir un discours commun auprès de potentiels candidats.

Frédéric PIERRON contactera Joël JOUVE pour connaître ses intentions dans ce domaine ; il contactera aussi un autre candidat potentiel, spécialiste de la formation dans sa vie professionnelle. Stéphanie LEFEVRE signale que certains profils dans le 37 pourraient répondre à nos attentes.

Concernant Hubert Félix RAVIER, Joël signale que cette personne occupe de nombreuses autres missions au sein du comité 45 et de son club. Ce sera compliqué de l'investir encore plus.

Pour Dominique COINTEPAS, il serait judicieux de le contacter pour échanger avec lui sur ses intentions, et voir avec lui comment évaluer son niveau de JAT. **Marie-France ou Mathieu => contacter Dominique COINTEPAS.**

Il est recommandé à chaque référent de bassin d'en faire de même que le 37 pour gonfler rapidement le nombre de JAT, nécessaire pour assumer les ambitions que nous avons concernant l'accompagnement des JAJ et JA à potentiel. Fabrice indique qu'il serait peut-être plus utile que certains JA (en fin de carrière, en solo ou en difficulté physique) réalisent plus de suivis et moins d'arbitrages.

- **Rassemblement des JA et JAJ en début de saison**

A la demande du président (absent lors de cette visio), Fabrice indique aux référents de bassins qu'une journée de formation/information/test physique devrait avoir lieu début Septembre pour les arbitres JA T1, JAT2 et JAJ T1 (avec respect des consignes sanitaires gouvernementales effectives à la date de l'évènement). Mathieu souhaiterait qu'une ½ journée soit organisée par chaque référent de bassins avec les JA T3 et JAJ T2, en présence d'un membre du comité de pilotage de la CTA, afin de communiquer la nouvelle organisation des désignations, et diffuser les messages pour le bon fonctionnement de la saison 2020-21. **Mathieu reviendra vers les référents de bassins pour l'organisation de ces journées.**

- **Conclusion**

Jérémie signale que ce processus de territorialisation de la CTA est une démarche globale au niveau de la Ligue puisque les autres commissions sont dans ce même cadre.

Marie France et Fabrice remercient une nouvelle fois la présence de tous, la qualité des échanges et donnent rendez-vous en début de saison pour la mise en place effective de cette territorialisation des désignations.

La visioconférence est clôturée à 12h00.